

## TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 16 octobre 2013

### **Avis relatif à la délivrance d'une licence d'agence de mannequins**

**NOR : ETST1325209V**

Par arrêté du responsable de l'unité territoriale de Paris, pris le 27 septembre 2013 pour le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, par délégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Ile-de-France et en application des articles L. 7123-11 et suivants et R. 7123-8 et suivants du code du travail, la licence d'agence de mannequins est accordée, à compter du 30 septembre 2013 pour une durée indéterminée, à M. Emmanuel BOUTET, président de l'agence JOHN DOE, sise 19, rue Turgot, 75009 Paris.